



COMMUNE DE PAUDEX  
**Municipalité**  
Travaux - Services industriels

---

Préavis n° 06 - 2010  
au Conseil communal

**Chemin de l'Etang - revêtement et conduites**

22 février 2010

## Chemin de l'Etang

### Réfection du revêtement, remplacement de la conduite d'eau potable et remplacement partiel de la canalisation des eaux usées

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

#### 1. Objets du préavis

- 1.1 Le chemin de l'Etang, entre la route du Simplon et la limite de propriété entre les parcelles 6 et 85, est aujourd'hui en mauvais état. Il est fissuré et entrecoupé sur toute sa longueur par plusieurs réparations sporadiques, le gel et le dégel désagrègent le revêtement bitumineux.
- 1.2 La conduite de distribution d'eau potable, alimentant le secteur, ne répond plus aux exigences actuelles de défense incendie. Cette conduite en fonte grise a un  $\varnothing$  de 125 mm et de 100 mm sur la moitié du tronçon environ. Le présent préavis vous propose de procéder à son remplacement.
- 1.3 Nous avons réalisé un contrôle vidéo de la canalisation des eaux usées. Il en résulte que le tuyau en ciment de  $\varnothing$  30 cm est en mauvais état, en particulier sur le tronçon amont entre le carrefour Etang / Charrettaz et la chambre de visite située face au bâtiment "Blancpain" parcelle n° 86. Plusieurs joints ne sont plus étanches, des fissures sont visibles par endroits et des racines ont pénétré à l'intérieur de la canalisation. Le présent préavis vous propose de procéder à son remplacement sur une longueur de 50 m.

#### 2. Description des travaux

##### 2.1 Réfection du revêtement

Il est prévu d'effectuer au renouvellement de ce revêtement en deux couches: 7 cm pour la couche de support et 4 cm pour la couche de roulement (tapis final) après dégrappage complet. Le seuil d'entrée au carrefour chemin de l'Etang / chemin de la Charrettaz, construit au moyen de plaques en béton lavé, sera remplacé par un marquage avec des pavés "porphyre".



Les travaux de dégrappage du revêtement actuel et la pose de la couche de support seront exécutés par étapes, dans le sens de la montée, permettant l'accès à la parcelle n° 87.

La pose du tapis final (couche de roulement) sera réalisée en une étape. A cette occasion, ce tronçon sera totalement fermé au trafic pendant 24 heures environ.

Une partie du chemin de l'Etang traverse la parcelle privée n° 85. Une estimation a été faite pour ces travaux de réfection du revêtement sur terrain privé, au prorata des surfaces effectivement réfectionnées. La somme de fr. 18'000.- sera (re)facturée au propriétaire concerné.

## 2.2 Remplacement de la conduite d'eau potable

La nouvelle conduite – PE 100 PN16 Ø 160 mm – aura une longueur d'environ 120 m, du carrefour Etang / Charretaz à la vanne de purge existante au bas du chemin de l'Etang, sur la parcelle n° 6. Posée à une profondeur d'environ 1,40 m, soit 1,20 m de recouvrement, elle sera totalement enrobée de sable. Une bande de sécurité avec fil inox permettra de la repérer en tout temps.

Un bouclage entre le chemin de l'Etang et la route de la Bordinette à l'Est a été envisagé. Malheureusement, les constructions en sous-sol situées dans le triangle Paudèze, Charretaz et Bordinette, barrent totalement le passage d'une nouvelle conduite. Nous jugeons inapproprié la traversée des locaux souterrains des propriétés voisines par une conduite d'eau sous pression, ceci afin d'éviter des problèmes, déjà rencontrés en son temps, dans le sous-sol de la carrosserie de Paudex.

Les travaux de fouille et de pose de la nouvelle conduite seront exécutés par étapes, suivant les travaux de dégrappage du revêtement actuel.

Un subside de l'ECA, de l'ordre de 16 %, des coûts du remplacement de la conduite d'eau potable, est d'ores et déjà acquis.

## 2.3 Remplacement partiel de la canalisation des eaux usées

Il est prévu de remplacer cette canalisation en ciment, sur une longueur d'environ 50 m, par un tube en PVC Ø 250 mm, totalement enrobé de béton.

Les travaux de fouille et de pose de la nouvelle canalisation seront exécutés parallèlement aux travaux de pose de la conduite d'eau potable.



### 3. Coût des travaux

<b>Libellé des travaux</b>	<b>Coût</b>
Travaux de génie civil - soumission de l'entreprise Roger Barbey S.A.	131'000.--
Travaux d'appareillage - offre de l'entreprise Boudry sanitaires S.A.	40'000.--
Marquage des places de parc	500.--
Divers et imprévus : 10 %	17'150.--
Honoraires d'ingénieurs et frais : 15 % environ	28'000.--
Montant total de l'estimation des travaux (HT)	216'650.--
TVA 7,6 %	16'466.--
<b>Montant total (TTC)</b>	<b>233'116.--</b>
Revêtement sur parcelle n° 85 facturé au propriétaire privé ./.	18'000.--
<b>Crédit sollicité dans le présent préavis (arrondi)</b>	<b>216'000.--</b>

## 4. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### le Conseil communal de Paudex

- dans sa séance du 22 mars 2010,
- vu le préavis municipal n° 06 – 2010 du 22 février 2010,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc désignée pour examiner cet objet,
- considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

### d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de fr. 216'000.-- pour financer les travaux tels que présentés,
2. de prélever cette somme sur les liquidités communales,
3. d'autoriser la Municipalité à amortir le montant de fr. 216'000.-- selon le détail suivant:
  - fr. 95'400.-- en 10 annuités dès la première année, par le compte de fonctionnement 430.3311 "Amortissements obligatoires ouvrages de génie civil",et par prélèvements sur les fonds de réserve, soit:
  - fr. 32'200.-- par le compte n° 9280.11 "Fonds sur investissements égouts",
  - fr. 88'400.-- par le compte n° 9280.21 "Fonds sur investissements eaux".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale

Serge Voruz

Ariane Bonard

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 février 2010  
Délégué : M. Gérald Fontannaz, Municipal des Services Industriels  
Annexe : plan de situation